

# Une histoire de familles, depuis 1890

**Vandenbussche**  
Pompes funèbres - Funérarium - Marbrerie



**Frédéric, vous et votre frère avez décidé il y a plus de 20 ans de continuer l'histoire de votre famille et de votre père, pourquoi ?**

L'entreprise Vandenbussche c'est avant tout une entreprise familiale créée en 1890 à l'époque par la famille Osten/Sophys ensuite nos parents René et Jacqueline Vandenbussche sont arrivés à la tête de l'entreprise. J'avais 27 ans et mon frère 35 ans à la retraite de notre père, quand s'est posée la question de cette continuité.

Celle-ci s'est déroulée de façon progressive et fut définitive au moment de la retraite de notre mère. En 1993, une loi a été promulguée annonçant la fin des monopoles en France, entrée en vigueur en 1995, c'est mon frère et moi qui avons géré ce profond bouleversement de notre profession.

**Qu'a permis cette évolution de la réglementation chez vous ?**

Dans notre métier, tout est régi par des textes de lois. Cette évolution de la législation à l'époque, a permis de marquer un virage important pour notre entreprise et dans la foulée de pouvoir construire nos funérariums. Des ajustements ont été faits depuis 1995 mais aujourd'hui les lois n'évoluent plus beaucoup dans notre métier. On a ensuite assisté à un début de changement de mentalité de la part des familles.

**Qu'est ce qui a changé pour ces familles ?**

La façon dont elles perçoivent et appréhendent le deuil. A l'époque, les défunts restaient majoritairement à leur maison, ou lorsqu'il y avait un décès en milieu hospitalier on les ramenait chez eux. Aujourd'hui quand ils décèdent on les amène en Funérarium. C'est l'un des exemples les plus visibles du changement de mentalité. L'éclatement des familles, le fait qu'elles soient dispersées, recomposées, cela a une influence importante sur leur comportement,

et nécessite une attention particulière pour répondre à leurs attentes. En clair, on a eu un profond changement législatif au début de notre carrière puis maintenant nous gérons des évolutions de mentalités.

**Une histoire de famille, c'est aussi de la vôtre qu'il s'agit ?**

Oui c'est aussi notre histoire, nous continuons à l'écrire chaque jour. L'entreprise est quant à elle composée de mon frère qui vient de prendre sa retraite, ma belle-sœur, mon épouse et moi-même. Mais c'est aussi nos enfants à savoir 3 chez mon frère et les 2 miens qui travaillent à nos côtés, chacun à des postes de responsabilité différents et qui nous prouvent chaque jour leurs implications dans la volonté de poursuivre l'histoire.

**L'entreprise Vandenbussche c'est quoi ?**

C'est d'abord une entreprise familiale mais également des collaboratrices et collaborateurs qui nous sont fidèles et partagent notre état d'esprit. Ensuite matériellement parlant, c'est 5 agences, 3 funérariums, une marbrerie dans laquelle nous avons encore une activité de fabrication ce qui tend à être de plus en plus rare aujourd'hui dans le métier. C'est aussi une autre société qui s'appelle Centre Funéraire Grand Littoral, qui a construit le nouveau crématorium de Dunkerque et est en charge de sa gestion par voie de délégation de service public. Il s'agit d'un établissement de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

C'est une entreprise qui se bat pour garder ses valeurs d'entreprise familiale, la principale étant cette proximité dans tous les sens du terme : l'état d'esprit, la connaissance des familles et du terrain bien sûr.

Nous ne sommes pas un groupe. Pour nous, le plus important ce ne sont pas des remontés de dividendes, en effet nous n'avons de comptes à rendre qu'aux

familles et ça nous ne le perdons jamais de vue. Nous sommes, nous aussi, touchés par la perte d'un de nos proches. Quand on fait quelque chose, nous écoutons les familles et on le fait à notre image en se disant qu'un jour, nous aussi, nous y serons confrontés.

**Quel est l'esprit Vandenbussche ?**

Il n'y a pas une allée de cimetière, une commune de la région qu'on ne connaît pas. C'est cette proximité physique et géographique, notre empathie avec les familles qui font notre différence et nous permet de répondre à leurs attentes très rapidement. Depuis son origine, notre entreprise a toujours été à la pointe de ce qui se fait et qui a cherché à évoluer. Aujourd'hui, grâce à notre savoir faire et à notre implication au quotidien, nous apportons aux familles ce supplément d'âme nécessaire dans ces moments difficiles. La dernière preuve en date, à la suite de l'appel d'offres lancé par la communauté urbaine de Dunkerque pour la création et la gestion du nouveau crématorium, c'est notre petite entreprise indépendante, qui, face aux groupes, l'a emporté en 2013.

**Comment continuer d'écrire l'histoire de votre famille ?**

Au moment de la reprise de l'entreprise à nos parents, notre père et notre mère ont eu l'intelligence de nous laisser faire notre place dans l'entreprise. C'est une chose à laquelle nous sommes très attachés. Et avec le retrait de mon frère, nous tenons avec mon épouse et ma belle-sœur, à ce que nos enfants puissent suivre et faire leur chemin. Nous sommes là pour leur apporter notre expérience et des bases solides, ce sera ensuite à eux de construire l'entreprise dans la continuité. Il va sans dire que ce sont eux l'avenir de l'entreprise, aussi pour qu'elle perdure, nous leur donnons les moyens d'y arriver.

**Claire, Adrien et Charles sont avec nous, comment voyez-vous la suite ?**

*Claire* : Que l'histoire continue dans le bon sens, en y apportant notre "touche" mais en s'appuyant sur les bases transmises.

*Charles* : C'est de continuer à innover comme l'avait déjà fait notre grand-père, qui a été le premier par exemple à avoir un véhicule de transport des défunts avant mise en bière. Puis avec Frédéric, l'arrivée de la Thanatopraxie. Il est le 1<sup>er</sup> thanatopracteur diplômé de la région et l'ai moi-même été en 2007.

C'est d'avoir cette continuité, d'évoluer avec son temps et donc de pouvoir toujours améliorer les services qui sont proposés aux familles, comme avec la plateforme Odin ou d'autres services numériques dont nous aurons l'occasion de vous reparler prochainement.

*Adrien* : La mise en oeuvre d'autres services que l'on imagine et qui vont apparaître dans les mois et années à venir : l'organisation d'une réception pour les familles après les funérailles par exemple qui semble être un besoin de plus en plus important.

La clé de la réussite du travail en famille qui nous a été transmise par nos parents c'est le dialogue. Charles, Pierre, Louise, Claire et moi avons compris que c'est le plus bel héritage qu'ils nous ont légué et nous l'appliquons chaque jour.

D'une manière générale, peu importe les évolutions des services, la priorité a été, est et doit rester le défunt et sa famille.

Une histoire de familles c'est aussi la nôtre.

plus d'information [www.vandenbussche.com](http://www.vandenbussche.com)